

Edition N° 3888 du 15 octobre 2012

La polémique sur l'avortement relancée

Chafik Chraïbi s'oppose au «bateau de l'avortement»

Cette initiative sape tout le travail fait dans ce domaine

Une ONG néerlandaise menace de poursuivre en justice les autorités

La polémique sur l'avortement revient sur le devant de la scène. Mais cette fois, c'est le professeur Chafik Chraïbi, connu pour son combat contre l'avortement clandestin, qui a relancé le débat, lors d'une conférence de presse, lundi à Rabat. Ses propos n'étaient pas du goût des militants de l'ONG néerlandaise pro-avortement, qui voulaient faire avorter gratuitement des femmes, à bord de leur bateau, au port de Smir, dans le Nord.

Le Pr Chafik Chraïbi, qui assure que l'association «Women on Waves» l'avait sollicité en mai dernier pour participer à cette opération, qualifie l'initiative, de «provocante». «Vous avez profondément heurté la sensibilité des citoyens marocains», a-t-il déploré. Selon lui, cette démarche a réduit à néant le combat contre l'avortement clandestin, que son association(1) mène depuis 7 ans. Et ce n'est pas tout. «En voulant faire cavalier seul, vous avez réussi à me mettre tout le gouvernement à dos», a-t-il martelé. Pour lui, si le gouvernement se montrait plutôt optimiste quant à la révision de la loi qui régit l'interruption volontaire de grossesse (IVG), ce n'est plus le cas aujourd'hui en raison de cette initiative.

Ses propos ont eu l'effet d'une bombe au sein de l'ONG néerlandaise et du Mouvement alternatif pour les libertés individuelles (Mali), à l'origine de cette campagne pro-avortement.

«C'est le comble de l'hypocrisie sociale», a rétorqué Rebecca Gomperts, fondatrice de «Women on Waves». Celle-ci ne comprend pas que «l'on oblige une femme à ne pas avorter alors que la Charte internationale des droits de l'homme dit qu'il ne faut pas restreindre l'avortement».

En tout cas, ni la réaction du professeur Chafik Chraïbi, ni celle des autorités publiques, qui avaient déclaré que l'embarcation supposée être «le navire de l'avortement» n'était qu'un voilier de croisière, ne semblent les décourager. «Nous ne baisserons pas les bras, et nos confrères de «Women on Waves» ne quitteront le Maroc que si l'avortement est légalisé», a déclaré Btissam Lachgar, co-fondatrice du mouvement «Mali». Même son de cloche pour les activistes de l'ONG néerlandaise. «Nous allons poursuivre notre mission en délivrant des informations scientifiques sur l'avortement médical. Pour cela, nous avons mis en place un numéro d'information qui restera en service jusqu'à ce que l'avortement soit légalisé», a menacé Rebecca Gomperts. Pour appuyer ses propos, elle a rappelé l'aventure qu'elle avait menée avec son équipe en Pologne où son association a réussi à faire condamner les autorités de ce pays par la Cour de justice européenne. D'ailleurs, l'ONG compte aussi poursuivre en justice le Maroc. «Nous avons été maltraitées par les autorités locales», a dit l'une des deux ressortissantes néerlandaises. «Les policiers nous ont demandé de descendre du bateau et l'un d'entre eux m'a même poussée», a-t-elle ajouté.

Rappelons que le voilier pro-avortement est arrivé au port de Smir, le 2 octobre dernier, soit deux jours avant la date prévue pour son arrivée. Les organisateurs de l'opération avaient agi ainsi pour déjouer les forces de l'ordre.

A noter aussi que c'est la première fois que l'ONG néerlandaise tente de mener une telle initiative dans un pays musulman.

Hajar BENEZHA

Les chiffres qui fâchent

Les statistiques sur l'avortement clandestin sont éloquentes: quotidiennement, 600 avortements clandestins pratiqués par des médecins et 200 autres non médicalisés. Le tiers de ces opérations se fait dans des conditions sanitaires déplorables. D'autant plus que ces avortements sont la cause de 13% de la mortalité maternelle et l'abandon de plus de 17.000 enfants par an. La majorité de ces femmes sont des adolescentes victimes de viols, de mariages forcés, ou simplement de leur ignorance en matière de contraception.

(1) Association marocaine de lutte contre l'avortement clandestin



Événement

Analyse

Entreprises

Entreprise Internationale

Economie

Europe

Brèves internationales

Economie Internationale

Régions

Finances-Banques

Enquête

Société

Tribune

Politique

Politique Internationale

De bonnes sources

**Lutte contre l'avortement illégal
«Il n'y a pas d'exclusivité dans l'action»**

© 2010 l'Economiste.
Tous droits réservés.